

# LETTRE DE LIAISON

des militants combattant  
pour le **Front Unique**  
des syndicats de l'enseignement public

N° 130  
21 mai 2008

ISSN 1245-0286

[www.frontunique.com](http://www.frontunique.com)

## **La direction de la FSU viole les normes élémentaires de la démocratie syndicale à seule fin de signer pour le « dialogue social » avec le gouvernement Sarkozy-Fillon**

Ce mercredi 21 mai 2008, lors du Conseil Fédéral de la F.S.U., première fédération de fonctionnaires, un fait d'une grande gravité s'est produit. Un vote a eu lieu, le matin, visant à mandater le secrétaire général pour qu'il signe avec le gouvernement Sarkozy-Fillon-Darcos un relevé de conclusions sur « le dialogue social et la représentativité ». Ce vote n'a pas donné le score nécessaire de 70% fixé par les statuts mêmes de la fédération. Le Conseil National de la FSU n'a donc pas validé la signature de l'accord.

Alors, Gérard Aschiéri, secrétaire général, mettait sa démission sur la table, s'étant personnellement engagé à signer auprès notamment des dirigeants de la CGT et de SUD, ces derniers ayant fait savoir qu'ils voulaient signer mais ne le pourraient sans que la FSU en fasse de même. L'après-midi même, au mépris de toutes les règles démocratiques, la direction de la FSU (les tendances Unité Action et Ecole Emancipée) remettait au vote la même position. En cas de second refus, avertissait-elle, une crise majeure s'ouvrirait. Ce véritable coup de force – qui a entraîné le départ de la salle des élus des tendances Front Unique et Emancipation – lui a permis d'arracher au forceps cette signature dont Gérard Aschiéri a affirmé quelle était « vitale » pour la fédération.

Posons la question : pourquoi un tel coup de force? Pourquoi vouloir à tout prix apposer la signature de la FSU ? Au moment même où le gouvernement annonce une violente offensive contre le droit de grève, où Darcos rétorque aux manifestants qu'aussi nombreux qu'ils soient, les postes seront supprimés, où l'offensive contre le statut de la fonction publique se renforce avec le projet de loi sur la mobilité forcée qui ouvre la porte au licenciement des fonctionnaires dont le poste serait supprimé, signer, c'est porter un coup de poignard dans le dos des personnels qui cherchent la voie du combat contre le gouvernement.

Car qu'est-ce que le « dialogue social » dont il s'agit ? Sarkozy l'avait déclaré dans *Le Monde* : c'est « la clé du succès des réformes ». C'est grâce à « un partenariat étroit avec les représentants des salariés que les réformes dont notre pays a besoin peuvent être expliquées et menées à bien » écrit-il encore.

Le « dialogue social », comme le confesse Bernard Thibault dans *Le monde* du 12 mai, n'est utilisé par le gouvernement que « dans le seul but que les syndicats accompagnent les réformes ». Pour les autres, c'est la répression, comme pour les manifestants anti-Sarkozy de Vienne, les lycéens, ou les ouvriers des ports en grève.

D'ailleurs le texte que veut absolument signer la direction fédérale FSU pose comme principe l'existence « convergences » entre l'administration (le gouvernement – nldr) et les représentants des personnels ».

Quelles « convergences » ? Lors de ce CDFN, on en a eu une illustration : Gilles Moindrot, secrétaire national du SNU-IPP, a annoncé qu'il irait rencontrer le gouvernement pour discuter du contenu du projet de loi anti-grève dans le primaire et qu'il lui proposerait (sic !) des « aménagements » tel la substitution d'une déclaration préalable collective au lieu d'une déclaration individuelle !

De plus, ce relevé de conclusions s'inscrit dans la perspective de l'éclatement du statut. Il crée un niveau local de négociation auquel il serait possible d'aboutir à des règles « spécifiques ». Il crée un conseil supérieur de toute la fonction publique, dont l'existence découle directement du projet de loi « mobilité » lequel prévoit de balancer les fonctionnaires indifféremment dans les trois fonctions publiques selon les besoins de l'Etat-patron.

Pour les travailleurs de l'enseignement public, ces faits sont graves : il s'agit de leur dérober leurs syndicats alors qu'ils ont besoin plus que jamais du front unique de leurs organisations syndicales pour barrer la route à l'offensive du gouvernement. La méthode révèle le fond. Le courant Front Unique les invite à réaffirmer l'exigence : « ne signez pas », et à s'organiser, à prendre contact, pour imposer que les syndicats jouent leur rôle irremplaçable dans les circonstances présentes : rompre le « dialogue social » avec le gouvernement et le combattre dans l'unité.

*Au verso, deux des motions présentées par le courant Front Unique et que la direction de la FSU a appelé à rejeter*

## Défense du droit de grève

Le Conseil Délibératif National de la FSU adresse un ultimatum à Sarkozy :

*« Retirez immédiatement votre projet de remise en cause du droit de grève des enseignants, déclaration de guerre contre tous les travailleurs ! »*

Le CDFN de la FSU s'adresse à l'ensemble des fédérations de fonctionnaires pour que cet ultimatum soit envoyé en commun par toutes les fédérations de fonctionnaires.

Il se prononce pour que la FSU refuse toute discussion sur un tel projet de loi et propose aux autres fédérations de fonctionnaires que telle soit la position commune.

*Cette motion a recueilli 7 voix et 87 voix contre (en particulier Unité et Action et l'Ecole Emancipée). Il est vrai qu'elle est directement contradictoire avec l'intention affichée de Moindrot d'aller discuter avec Darcos des « aménagements » de la limitation du droit de grève (voir au recto)*

### **Pour une manifestation centrale à l'Assemblée Nationale pour le retrait du projet de loi « mobilité » dans la Fonction Publique**

Le CDFN de la FSU a pris connaissance de l'appel de plus de 500 fonctionnaires des finances tel qu'il a été envoyé au secrétariat de la FSU et qui dit notamment:

*« Adresse aux fédérations de fonctionnaires CGT, FO, FSU, Solidaires et UNSA, aux syndicats des impôts SNUI, SNADGI-CGT, SGI-FO*

*Tout le monde le sait: le projet de loi mobilité c'est l'introduction de la précarité dans la Fonction Publique. Il accompagne les suppressions massives de postes de la RGPP en plaçant les fonctionnaires sur un siège éjectable en cas de restructuration, instaure le chantage comme mode de gestion des agents qui sont soumis à la menace du licenciement ou du reversement dans des emplois à temps partiel d'administrations pour leur faire accepter une mutation d'office.*

*(...)Ce sont toutes nos garanties qu'ils veulent supprimer, c'est le statut qu'ils veulent supprimer!*

*De ce point de vue, le projet de loi mobilité a valeur de test, c'est l'étape dont l'issue ouvrira ou non la voie au gouvernement pour poursuivre le démantèlement du statut.*

*C'est pourquoi, vous avez la responsabilité d'impulser la réalisation d'un véritable front uni pour le retrait du projet de loi mobilité:*

*- Exigez le retrait total du projet de loi mobilité dont toutes les dispositions sont des instruments de la mobilité forcée.*

*(...)*

*- Le projet de loi mobilité devant être soumis à l'Assemblée Nationale courant juin, appelez dans l'unité à une manifestation nationale de l'ensemble des fonctionnaires à Paris, avant l'examen du projet, pour empêcher son adoption!*

*C'est le moyen de rassembler la force potentielle immense que représentent les fonctionnaires pour barrer la voie au gouvernement dans son offensive de destruction programmée du statut. »*

Le CDFN de la FSU répond positivement à la demande qui lui est adressée par les 500 agents des finances d'Aix en Provence et sur cet objectif prend immédiatement contact avec les autres fédérations de fonctionnaires.

*Seuls les quatre élus Front Unique ont voté pour ce texte, tous les autres courants votant contre. Il est vrai que s'agissant de la direction de la FSU, en imposant contre les règles statutaires de la FSU la signature de l'accord « dialogue social », elle s'est par avance située dans le cadre de la mise en œuvre concertée de la dite loi mobilité*

Je souhaite m'abonner à la **Lettre de liaison**

Nom:.....

Adresse:.....

Joindre un chèque de 10 euros pour un an d'abonnement à l'ordre de « Front Unique » et envoyer à l'adresse suivante:

Front Unique, 11, rue Michalias, 63000 Clermont-Fd.

[www.frontunique.com](http://www.frontunique.com)

email : [courrier@frontunique.com](mailto:courrier@frontunique.com)

